

# Quelle représentation politique pour les Français résidant à l'étranger ?

---

## Une représentation politique complète avec des représentants au Parlement ET des élus de proximité

### 11 députés

Mandat de 5 ans

Suffrage universel direct

Représentent les Français de leur circonscription à l'Assemblée nationale

### 12 sénateurs

Mandat de 6 ans, (renouvellement par moitié tous les 3 ans)

Suffrage universel indirect – élus par les députés des Français de l'étranger, les sénateurs des Français de l'étranger, les conseillers consulaires et les délégués consulaires.

Représentent l'ensemble des Français à l'étranger au Sénat

(Prochaines élections : 24 septembre 2017 / septembre 2020)

### 90 conseillers à l'Assemblée des Français à l'étranger

Mandat de 6 ans

Suffrage universel indirect, élus par et parmi les conseillers consulaires

Siègent à l'Assemblée des Français de l'étranger qui défend spécifiquement les droits et intérêts des Français résidant à l'étranger.

(Prochaines élections : 2020)

### 443 conseillers consulaires

Mandat de 6 ans

Suffrage universel direct

Représentent les Français de leur circonscription auprès de l'Ambassade et des services consulaires en participant entre autres aux conseils consulaires

(Prochaines élections : 2020)

**MISE A JOUR : 2017**